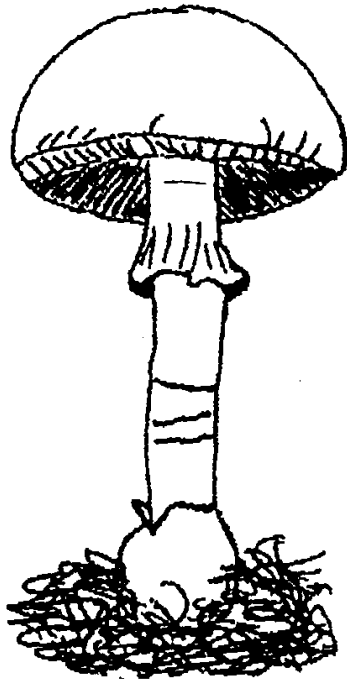


Cette publication est faite en commun entre les communes ci-dessous.

**Communes de Hauterive – Saint-Blaise – La Tène – Cressier
Cornaux – Enges – Le Landeron – Lignières**



Contrôle de champignons pour les récoltes de particuliers



Saison 2010
(du 16.08.2010 au 29.10.2010)

Durant la période, **155 contrôles ont été effectués**, soit au total **142 kg**

Champignons impropres à la consommation

(Champignons qui sont éliminés car moisis, véreux, trop âgés, déconseillés ou sans valeur culinaire.)

49 kg

Champignons vénéneux ou mortels

(Ces derniers ont évité de graves intoxications telles que **syndrome gastro-intestinal** et **syndrome phalloïdien**, dont les toxines sont résorbées dans l'appareil intestinal et sont évacuées aussi bien de manière hépatique que rénale, ce qui entraîne une greffe du foie et des reins. (Suivant la quantité ingérée, la suite peut se révéler mortelle).)

11 kg

**dont 9 pièces
mortelles**

CONSEILS COMMUNAUX